



*Le Président*

N° 04757 / PR 2018-137  
20 JUL. 2018

COURRIER ARRIVÉE

Papeete, le 20 JUL. 2018

à

**Monsieur le Président de la Chambre territoriale des comptes**

**Objet** : Rapport d'observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la collectivité de la Polynésie française (parc automobile)

**Réf.** : V/Transmission n° 2018-241 du 31 mai 2018

Monsieur le Président,

Par courrier cité en référence, et conformément aux dispositions de l'article L272-66 du code des juridictions financières, vous avez bien voulu me transmettre le rapport d'observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la collectivité de la Polynésie française (parc automobile).

Après avoir pris connaissance et analysé son contenu, il ne nous a pas paru opportun de faire des remarques à son sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma haute considération.

Edouard FRITCH

